

# Mobilisation générale jusqu'au retrait de la loi El Khomri-Valls-Gattaz

Depuis l'annonce du projet de la « loi travail » et face à la régression sociale que celle-ci engendrerait, **la mobilisation s'organise.**

Dès le départ, la Fédération CGT VERRE-CÉRAMIQUE a appelé à se mobiliser massivement contre ce projet de loi, et en premier lieu en signant la pétition « Loi travail : non, merci ».

## Pétition qui atteint des records avec plus de 700 000 signataires

**Aveux d'échec du Gouvernement en reportant la présentation du projet de loi, il espère étouffer la mobilisation grandissante.**

Mais de toute part, le rejet de cette loi se fait entendre, salarié-e-s, jeunes, organisations syndicales, économistes,... L'écho porte jusque dans les rangs du parti politique au pouvoir qui déjuge son gouvernement et il y a quoi.

Ce projet que nous appelons « *El Khomri-Valls-Gattaz* », exauce les demandes récurrentes du MEDEF, est inédit en matière d'attaque contre le code du travail, contre les conquêtes sociales dans notre pays.

- ✘ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficulté économique
- ✘ Après un Accord Collectif, un-e salarié-e qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié-e pour cause réelle et sérieuse.
- ✘ La possibilité de baisser les salaires et changer le temps de travail.
- ✘ La modulation du travail sur 3 ans avec la possibilité de passer de 10 heures à 12 heures de travail par jour et de 35 heures à 44 heures, voire 46 heures, par semaines, le fractionnement du repos de 11 heures entre poste.
- ✘ La possibilité de moins majorer jusqu'à 5 fois les heures supplémentaires.
- ✘ Le plafonnement à 15 mois de salaires des indemnités en cas de licenciement illégal.
- ✘ Mais aussi, extension du dispositif forfaits-jours, réforme de la visite médicale, du temps d'astreinte, du repos hebdomadaire, des plages horaires du travail de nuit, etc.

**Plus grave :**

**Dans cette spirale régressive, les accords d'entreprise pourront déroger aux dispositions du Code du Travail dans un sens plus défavorable aux salarié-e-s.**

**C'est une déclaration de guerre contre tous les salarié-e-s du privé, les précaires, les demandeurs d'emploi.**

Si l'objectif premier est d'atteindre le million de signatures, c'est le retrait pur et simple du projet de loi qu'il nous faut gagner !

Des actions et initiatives sont en cour de préparation, la Fédération CGT des travailleurs du Verre et de la Céramique porte la proposition de journées nationales de grèves et de manifestations **dès le 9 mars** et les jours suivants.

**Dès à présent, nous appelons les verriers et les céramistes à soutenir toutes les initiatives permettant d'obtenir le retrait de cette loi de régression sociale :**

- En signant la Pétition disponible sur le site [loitravail.lol](http://loitravail.lol)
- En participant à la journée du 9 mars
- En manifestant et en faisant grève le 31 mars à l'appel de la Confédération CGT et d'autres syndicats

**La bataille est lancée, menons la jusqu'à la victoire,  
toutes et tous ensemble !**

